



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023

Membres du Comité Directeur

Présents : Philippe Blot, Jean Michel LEBRET, Jean Pierre LEMOINE, Thierry LEMAIRE, Sidonie BELLOC, Jean-Paul TISSIER, Alain CARTON, Stephane RENARD

Absents excusés : Alexandre FERYN, Michel BARBAUT, Emmanuel VARINIAC, Noémie KLIPPER, Bernard SOJKA, Thomas FRAZAO

Invités présents : Boris FLEURQUIN Président CDJE 62, Christian BRACQ Président du CDJE 02

Invités absents : Luc FANCELLI Président CDJE 60, Michel MIRAUT Président CDJE 80

L'Assemblée Générale dûment convoquée peut se réunir.

Clubs présents ou représentés :

Clubs	Licence A	Licence B	Nb de voix	Clubs Présents ou représentés	Voix Présentes ou représentées
R59001 Lille Université Club Echiquier du Nord	163	203	9	x	9
R59008 La Tour des Dames - CE de Douai	12	9	1	x	1
R59011 C.E. Neuville-en-Ferrain	32	16	2	x	2
R59015 La Tour Basilienne	29	3	2	x	2
R59022 Cercle d'Echecs de Fournes en Weppes	26	26	2	x	2
R59025 Saint André - Echec et Mat	15	11	2	x	2
R59032 Cambrai - Echecs	25	6	2	x	2
R59045 L'Echiquier Cappellois	43	153	5	x	5



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00012**

R59088 La Tour du Chaufour	9	4	1	x	1
R59090 Le Coin de L'Echiquier Grande Synthe	20	23	2	x	2
R59092 Cercle D'Echecs de Marcq et Lys	76	52	5	x	5
R59095 Fenain et Hornaing Echecs	23	8	2	x	2
R59113 Les Pions de Rumegies	16	3	2	x	2
R59114 La Diagonale du Fou	7	28	1	x	1
R59116 Dunkerque Echecs	22	49	3	x	3
R59124 La Diagonale de Nomain	18	32	3	x	3
R59126 Les Echecs : Vers la Réussite	34	131	4	x	4
R59127 Echiquier d'Erquinghem-Lys	6	15	1	x	1
R62001 La Dame Blanche de Liévin	14	0	1	x	1
R62005 Cercle Boulonnais des Echecs	33	23	2	x	2
R62006 Le Touquet - Côte d'Opale	19	2	2	x	2
R62008 La Tour Prends Garde! Henin Beaumont	36	29	3	x	3
R62010 Le Cavalier Noir d'Arras	41	4	3	x	3
R62011 Echéphile Béthunoise	18	17	2	x	2
R62024 Cercle d'Echecs de Longuenesse	21	3	2	x	2
R62036 Amicale Laïque de Molinghem	79	76	5	x	5
R62054 Club d'Echecs Ansérien	5	6	1	x	1



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

<http://ehdf.fr>

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

Siret : **822 874 970 00012**

R62061 L'Echiquier Noyellois	12	7	1	x	1
R62071 Calais Passion Echecs	20	33	3	x	3
Y02001 Les Tours des Hauts de France - St Quentin	55	32	4	x	4
Y02007 Echiquier Soissonnais	23	12	2	x	2
Y02015 La Petite "A" - Château-Thierry	31	31	3	x	3
Y02018 Echiquier Bernotois	10	2	1	x	1
Y02020 La Tour Lehaucourtoise	7	2	1	x	1
Y60002 Club d'Echecs de Senlis	35	28	3	x	3
Y60006 A.J.E. Noyon	17	0	2	x	2
Y60009 Echiquier Beauvaisien	27	28	2	x	2
Y60014 Droit au Mat	19	55	3	x	3
Y60017 C.E.de St Just - Les Tours Infernales	26	16	2	x	2
Y80003 Echiquier de Picardie Maritime	12	1	1	x	1
Y80009 Club d'Echecs de Ham	9	3	1	x	1
Y80015 Belloy Echecs	12	14	1	x	1
Total	1471	1436	131	42	100

Clubs ne participant pas au vote

R59128 Echecs et Marcq	9	2		x	
---------------------------	---	---	--	---	--



Soit un total de 42 clubs sur 61 clubs qui ont pouvoir de voter et sur 64 clubs au total.

100 voix sur 131 voix

Ordre du jour :

1. Mot d'accueil du Président de la Ligue Hauts-de-France des Echecs
2. Présentation et vote du rapport moral
3. Présentation et vote des comptes de résultats et bilan financier de la Ligue
4. Budget prévisionnel avec tarifs applicables
5. Calendrier de la saison 2023-2024
6. Calendrier statutaire en vue des élections
7. Projets à venir
8. Questions diverses

Message d'accueil du Président

Le Président remercie tous les Présidents de club ou leurs représentants pour leur présence à cette assemblée générale et le club Les Tours des Hauts de France Saint Quentin ainsi que la municipalité de Saint Quentin pour leur accueil de cette assemblée générale.

1. Présentation et vote du rapport d'activités 2022

Rapport moral (en pièce jointe)

Philippe BLOT présente le rapport moral et d'activité de la Ligue des Hauts de France.

Au 1^{er} mars 2023, la ligue compte 64 clubs pour 2765 licenciés avec pourcentage de féminines de 16,4% taux inférieur à la moyenne nationale.

Sur les 64 clubs

5 clubs de moins de 10 licenciés ;

28 clubs qui comptent entre 10 et 29 licenciés ;

13 clubs qui comptent entre 30 et 49 licenciés ;



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00012**

8 clubs qui comptent entre 50 et 70 licenciés ;

5 clubs qui comptent entre 70 et 99 licenciés ;

5 clubs de plus de 100 licenciés

Une vigilance particulière doit être apportée aux clubs avec de petits effectifs et au soutien des bénévoles.

Il est à noter aussi que l'âge médian des clubs comptant plus de 50 licenciés se situe autour de 19 ans, tandis que l'âge médian des clubs comptant moins de 20 licenciés se situe autour de 42 ans.

A noter également que 11 clubs (soit 17% des clubs) ne comptent aucune femme parmi leur effectif.

Il convient de noter une dynamique avec la création de deux nouveaux clubs au cours de la saison 2021-2022 et 3 nouveaux clubs au cours de cette saison 2022-2023. Cinq nouveaux clubs dans le Nord (Erquinghem-Lys ; Hazebrouck ; Marcq en Ostrevent ; Socx ; Tourcoing) qui viennent compenser la disparition de quatre clubs (Roubaix ; Wattignies dans le 59 ; St Pol-sur-Ternoise et Hallicourt dans le 62).

Une dotation en matériel à disposition des nouveaux clubs est désormais opérationnelle. Tout nouveau club (avec effet rétroactif depuis l'élection de la liste conduite par Alexandre Feryn en avril 2021) se verra remettre une dotation en prêt, que le club restituera à la Ligue en cas de dissolution. Cette dotation comprend : 4 échiquiers + pièces et 4 pendules DGT 2010.

Présentation des compétitions organisées par la Ligue.

Alain CARTON Directeur des compétitions présente les compétitions qui sont reprises de façon détaillée dans le rapport d'activité.

Pour chacune des compétitions citées ci-dessous (hormis évidemment les championnats Interclubs par équipe), des appels à candidatures en Zid nord, ont été lancés par la Ligue pour l'organisation de ces événements. La Ligue a pu choisir parfois parmi plusieurs candidatures mais pour d'autres compétitions, le choix a été vite fait puisqu'une seule candidature (par défaut même) a été reçue. En Zid sud, les 3 CDJE ont l'habitude de s'organiser à tour de rôle pour l'accueil et l'organisation des différentes compétitions, ce fonctionnement semble satisfaisant pour tous.

Alain CARTON précise que les groupes ont été constitués du mieux possible pour éviter les longs déplacements

Philippe BLOT remercie les clubs qui ont pu accueillir ces compétitions en invitant les clubs à se positionner le plus rapidement possible dès la publication du calendrier de la Ligue pour permettre une organisation optimale de ces compétitions et une communication qui soit la plus en amont possible..

Au-delà des compétitions, la Ligue a organisé également différents événements et manifestations :



Le Séminaire des Dirigeants du 1er et 02 octobre 202

Ce séminaire a connu un franc succès avec la présence de nombreux clubs et des CDJE. Il démontre une véritable mobilisation des dirigeants, présidents, trésoriers, secrétaires, bénévoles pour échanger sur les projets, coconstruire le projet sportif de la Ligue

La présence de Didier PASCAL Trésorier Adjoint de la Fédération Française des Echecs et de Loriane LEBRET membre du bureau et Directrice adjointe à la DNA ont permis de débattre et d'échanger sur les nombreux projets de la fédération. La première journée a été consacrée à échanger sur différents thèmes - Les outils nécessaires à la gestion des clubs - Comment et pourquoi favoriser l'implication dans le monde des échecs - Elaborer son projet de club et son plan de développement - Les clubs, les CDJE et la Ligue à l'ère numérique...

Une simultanée avec Laurent FRESSINET Grand Maître International a eu lieu pour clôturer cette première journée. Cette soirée restera dans l'histoire de la Ligue des Hauts de France avec un album photo bien fourni.

Le tour de table à la fin de ce séminaire a permis de noter la satisfaction des participants qui sont repartis avec des outils, des adresses, des idées.

Philippe BLOT précise que le compte rendu de ce séminaire est en cours de finalisation et sera envoyé prochainement à l'ensemble des clubs de la Ligue.

Direction Régionale de l'Arbitrage

Stéphane RENARD Directeur Régional de l'Arbitrage présente le bilan de l'activité sur l'arbitrage qui est très fourni. Cette activité est d'ailleurs reconnue par la Fédération Française des Echecs qui place la Ligue des Hauts de France comme l'une des plus dynamique sur le plan de la formation des arbitres.

Le détail des formations qui ont été dispensées ainsi que celles à venir sont reprises dans le rapport d'activité.

Une attention particulière doit être portée sur les petits clubs qui n'ont pas toujours d'arbitre dans leur effectif. Stéphane remercie chaleureusement les clubs qui accueillent ces formations ou qui se proposent comme centre d'examen.

Commission Formation

Un stage DEFFE 1er degré est prévu du 01 au 05 mai 2023 à Boulogne/Mer, sous réserve de trouver un formateur (Maître-Entraîneur). Un stage DAFFE 1er degré est prévu du 18 au 21 mai 2023 à Dunkerque (formateur John CAPPON).

Commission Santé-Social-Handicap

Signature d'une convention entre L'URIOPSS ; la FCS ; Le CDJE 59 et la Ligue Haut-de-France des Echecs le 24 mars 2023. L'objectif de la présente convention est de définir les modes de



collaboration entre les parties signataires pour développer la pratique du jeu d'échecs dans les établissements médico-sociaux et dans les centres sociaux adhérents à l'URIOPSS et à la Fédération des Centres Sociaux du Nord et du Pas de Calais.

La [convention](#) est disponible sur le site de la Ligue

Equipe Jeunes Espoirs de la Ligue

La mise en place de l'Équipe Jeunes Espoirs de la Ligue (EJEL) dès la saison dernière est une bonne chose même si un certain nombre de points reste à améliorer pour la mise en œuvre concrète et effective pour la saison en cours :

- une sélection et une validation des coach-entraîneurs entre les CDJ (fin octobre) et CLJ fin décembre ou début janvier)
- une composition de l'EJEL qui puisse être validée dès l'issue des Championnats de Ligue ;
- une confirmation des jeunes, de leurs parents et des clubs avant le 31 janvier ;
- un engagement financier (5€ par séance de cours, soit 75 € pour 15 séances) respecté et un suivi plus rigoureux de la ligue ;
- un retour et un bilan moral et chiffré de la part des entraîneurs ;

Afin d'améliorer les engagements financiers de chacun, la Ligue a décidé que la participation financière de 75 euros serait versée par les clubs, charge à eux ensuite de faire le lien avec les parents sur leur contribution.

Par ailleurs 3 entraîneurs accompagneront les jeunes au championnat de France jeunes à Agen.

La Ligue reconduit le dispositif d'aide financière de 100 € par jeune (de U8 à U20) participant au CFJ (excepté pour les Open parallèles). Modalités pratiques : A l'issue du Championnat de France Jeune, le club doit adresser une demande d'aide financière au Trésorier de Ligue en justifiant la participation de ses joueurs (grilles de classements). La ligue règle au club (sur fourniture du RIB du club).

La contribution financière de chaque club concerné par l'EJEL de la saison dernière devra être versée à la Ligue, à défaut, c'est la participation financière de la Ligue qui sera déduite du montant équivalent.

Philippe BLOT conclut cette présentation par les difficultés rencontrées par manque de bénévoles pour animer les commissions et leurs travaux avec un appel auprès des clubs pour une mobilisation de bénévoles pour mettre en œuvre le projet de la Ligue des Hauts de France

A la suite de cette présentation un débat s'engage sur l'activité de la Ligue avec une question sur la structuration des groupes de Nationale IV et Régionales pour savoir s'ils seront toujours les mêmes. Cela dépendra du nombre d'équipes inscrites. La proposition concernant la participation



financière à l'EJE directement par les clubs recueille un avis favorable car ce sont les clubs qui ont le lien avec les parents et cela apparaît plus simple notamment pour les finances de la ligue.

Plusieurs interventions soulignent la satisfaction sur la tenue et l'organisation du séminaire des dirigeants qui a permis de se retrouver pour partager les projets. Des propositions et des attentes émanent pour renouveler ce type de séminaire.

Avant de passer au vote de ce rapport tous les participants remercient chaleureusement Philippe BLOT pour son engagement et le remercient d'avoir repris la présidence en cours de mandat.

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité des voix

2. Présentation et vote des comptes de résultats et bilan financier de la Ligue

Jean Michel LEBRET Trésorier de Ligue présente le compte de résultat 2022 en évoquant le contexte particulier de la présentation de ce compte de résultat.

Le précédent trésorier Philippe MEURIOT a démissionné de ses fonctions le 14 novembre 2022 et afin de permettre à la Ligue de continuer à fonctionner, trois personnes se sont engagées au sein du bureau sur les postes de président, secrétaire et trésorier.

La prise de poste de trésorier n'a pas été facile car le trésorier précédent a montré une absence totale de collaboration pour la transmission des informations.

Un énorme travail a dû être réalisé pour retranscrire les écritures comptables et ainsi permettre la présentation du compte de résultat avec un certain nombre de dépenses qui auraient dû être réglées en 2021 et qui ont été régularisées par le nouveau trésorier et donc imputées sur l'exercice 2022.

Le compte de résultat fait apparaître en produits une somme de 29 685,92 euros. Par rapport à l'année précédente aucune recette de l'Agence Nationale du Sport car il n'y a pas eu de dossier déposé. Le trésorier a opéré également des modifications conformes à la réglementation sur les abandons de créance enregistrés désormais en dons manuels et l'enregistrement en brut des quoteparts des licences reversées par la FFE.

Concernant les charges, elles s'établissent à 42 789 ,95 euros. L'augmentation des charges s'explique notamment par l'organisation du séminaire des dirigeants pour lequel une subvention de l'ANS en 2021 a été obtenue. Par ailleurs compte tenu du retard de paiement d'un certain nombre de factures comme les indemnités aux entraîneurs et arbitres ou le remboursement de la prise en charge de 100 euros par jeune pour leur participation au Championnat de France Jeunes, un certain nombre de dépenses ont été réglées en 2022 alors qu'elles auraient dû l'être en 2021.

L'exercice 2022 est donc déficitaire de 12 188 € dont 7 000 € de dépenses réglées en 2022 qui auraient dû l'être en 2021.

Le déficit de l'exercice 2022 est donc essentiellement dû aux frais engagés pour l'Equipe Jeunes Espoirs de la Ligue (EJEL) pour laquelle les clubs/parents n'ont pas versés la participation attendue.



Après cette présentation tous les membres présents remercient chaleureusement Jean Michel LEBRET pour le travail réalisé et la mise en conformité des écritures comptables.

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité des voix

3. Budget prévisionnel avec tarifs applicables

Jean Michel LEBRET présente le projet de budget 2023

Le projet de budget est présenté en équilibre à hauteur de 46500 euros en produits et en charge pour mener les différents projets.

Il convient de noter qu'une demande de subvention sera déposée à la Région à hauteur de 5000 euros ainsi qu'à l'ANS pour 3000 euros. Par ailleurs une légère augmentation des recettes liées aux licences est également prévue. L'engagement des clubs sur le versement de leur participation à l'Equipe Jeunes de la Ligue – pour cette saison et la saison dernière - devrait permettre d'améliorer les recettes et compenser le déficit de l'exercice comptable.

Concernant la part Ligue sur les tarifs des licences il est proposé de ne pas la modifier, charge à la prochaine équipe à la suite des élections prochaines de formuler des propositions sur ces tarifs.

4. Calendrier de la saison 2023-2024

Philippe BLOT présente le calendrier de la prochaine saison en demandant aux CDJE de transmettre au plus vite les dates retenues pour les compétitions de leur ressort. Le [calendrier sera prochainement publié](#) sur le site Internet de la Ligue.

5. Calendrier statutaire en vue des élections

Les élections du Comité Directeur de la Ligue doivent intervenir au plus tard le 31 décembre de l'année des jeux olympiques d'été.

Par ailleurs l'Assemblée Générale doit se tenir avant le 31 mars pour valider les comptes

Dès lors, il est proposé de tenir en même temps que l'Assemblée Générale ordinaire 2024 l'Assemblée Générale électorale pour le renouvellement du Comité Directeur.

La date retenue pour cette **Assemblée Générale électorale est le 23 mars 2024**. Le président souhaite que les présidents et présidentes des clubs fassent le maximum pour être présents ou représentés à cette AG, il espère qu'aucun tournoi ne sera organisé par les clubs des Hauts de France à cette date-là.

Philippe BLOT présente le retroplanning pour l'organisation de ces élections.



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

<http://ehdf.fr>

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

Siret : **822 874 970 0012**

Mis en place d'une Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) avec une proposition de composition : Richard ALMUDI, Daniel-Noël DUPONT, Jean JOSSIEN.

Lundi 04 décembre 2023 : Date limite de dépôt des listes

Samedi 23 décembre 2023 : Date limite de publication des listes après production du rapport de la CSOE.

Samedi 23 mars 2023 : Assemblée Générale Elective

Un débat s'engage sur une proposition de modifications des Statuts notamment sur deux points :

Le nombre de candidats éligibles fixé à 20 et sur le nombre de représentation et de pouvoir à l'Assemblée Générale fixé actuellement à un seul pouvoir par club.

Il apparait en effet que, compte tenu de la difficulté actuelle de mobiliser des membres pour mettre en place les projets de la Ligue, le nombre de 20 membres apparait trop important.

Cette modification statutaire va nécessiter l'organisation d'une Assemblée Générale extraordinaire à fixer avant le dépôt des listes pour que les modifications soient opérationnelles pour le prochain mandat.

Christian BRACQ président du cdje02 propose de mettre en place un groupe de travail pour finaliser les propositions de modification statutaire.

6. Projets à venir

L'ensemble des projets a été évoqué au cours de l'Assemblée Générale. Le projet d'organisation des phases départementales des Championnats Scolaires pour la prochaine saison par les CDJE 02,60 et 80 est une priorité afin d'organiser la phase académique d'Amiens qui n'a pas pu avoir lieu cette année. La Ligue viendra en soutien des CDJE pour cette organisation, si besoin.

L'Assemblée Générale se conclut par la remise de matériel aux nouveaux club présents et le pot de l'amitié.

Fait à St Quentin le 18 mars 2023

Jean Pierre LEMOINE

Secrétaire

Philippe BLOT

Président